



**VILLE DU PRADET**

**Hervé STASSINOS**  
**Maire du Pradet**

Direction Générale des Services  
Téléphone : 04 94 08 69 59  
Mail : [dgs@le-pradet.fr](mailto:dgs@le-pradet.fr)

Le Pradet, le 07 avril 2026

**A l'attention de Mesdames et  
Messieurs les Elus**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer au Conseil Municipal qui se réunira, en séance publique, le :

**Lundi 20 avril 2026  
à 14h00**

**Dans la salle du conseil – Hôtel de ville (RDC)**

Vous trouverez ci-joint les éléments relatifs au budget conformément à la réglementation. Les autres points de l'ordre du jour seront ajoutés au fur et à mesure jusqu'au mardi 14 avril inclus via le lien électronique envoyé par mail. Je vous invite donc à consulter ce lien jusqu'à cette date.

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, en vigueur, du Conseil Municipal, toute question orale doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Maire 48 heures au moins avant la séance du conseil municipal, soit pour le conseil du 20 avril, jusqu'au jeudi 16 avril avant 17h00, horaire de fermeture des bureaux (par mail à l'adresse suivante [dgs@le-pradet.fr](mailto:dgs@le-pradet.fr) ou par remise en mains propres au secrétariat général).

En vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire**  
**Hervé STASSINOS**

